



PREMIÈRE CONVOCATION

Conférence 2026 – Travailleurs municipaux de l'Ontario

Du mardi 7 avril 2026 au samedi 11 avril 2026

Journée de Caucus : le 7 avril de 8 h 30 à 16 h 30

Inscription à la Conférence : le 7 avril de 13 h 30 à 17 h 00

Début de la Conférence : le 7 avril à 18 h 00

Conclusion de la Conférence : le 11 avril à midi

JOURNÉE DE CAUCUS

 Personnel de bibliothèque Le 7 avril	CACO Le 7 avril	Travailleurs de la santé publique Le 7 avril
--	--------------------	---

Hôtel Delta - Ottawa centre-ville

101, rue Lyons Nord, Ottawa K1R 5T9

Tarif de la chambre d'hôtel : 219 \$

(Le tarif de la chambre d'hôtel est sujet à des taxes et à des frais par chambre). Veuillez réserver votre chambre par l'intermédiaire de W. E. Voyage d'ici le 13 mars 2026.

Téléphone : 1(833) 778-9669 [Mentionnez que vous assisterez à la **Conférence des TMO** au moment de réserver votre chambre].

Lien pour réserver votre chambre d'hôtel : <https://weuniontravel.ca/fr/accueil/>

Droits d'inscription

L'inscription en ligne sera clôturée le 29 mars 2026

Affiliés	350 \$ avant le 7 mars 2026, 400 \$ après la date butoir
Non-affiliés	450 \$ avant le 7 mars 2026, 500 \$ après la date butoir

Veuillez lire cette importante information sur l'accommodelement

Si vous avez besoin d'une traduction en français, d'une interprétation en langage gestuel américain (ASL), de services de garde d'enfants ou de tout autre accommodement pour faciliter votre accès, veuillez soumettre votre demande en remplissant le formulaire de demande d'accès avant le 7 mars 2026. (Le lien vers le formulaire de demande d'accès se trouve dans votre courriel de confirmation).

[Cliquez ICI pour vous inscrire](#)

Aucun remboursement ne sera disponible après le 29 mars 2026



Journée de formation - TMO 2026

Une journée de formation est prévue le jeudi 9 avril 2026, de 13 h 30 à 16 h 30.
Veuillez choisir un atelier.

1. Créer des lieux de travail exempts de harcèlement – 30 places

Sachez comment reconnaître le harcèlement, comment y sensibiliser les membres et comment représenter les membres impliqué(e)s dans des plaintes pour harcèlement.

2. Créer des lieux de travail adaptés aux besoins particuliers – 30 places

Apprenez le cadre juridique du devoir d'accommodement, à quoi ressemblent un bon processus et un bon plan d'adaptation, et quoi faire si l'employeur n'est pas disposé à fournir des mesures d'accommodement raisonnables.

3. Comment fonctionne la négociation – 30 places

Ce module couvre le cadre juridique entourant la négociation collective et explique d'où nous tirons notre pouvoir en tant que syndicat.

4. Lois et règlements en matière de santé et sécurité – 30 places

Ce module couvre les origines fondamentales de la législation en matière de santé et sécurité, explique comment trouver, lire et interpréter les sections pertinentes de la loi et fait ressortir quelques-uns des aspects les plus importants de la législation spécifique en matière de santé et sécurité qui s'applique à vous.

5. Ramener nos emplois à l'interne : comment mettre fin à la sous-traitance – 30 places

Cet atelier explore les avantages qu'il y a à ramener nos emplois à l'interne, tant pour les membres du SCFP que pour ceux(celles) qui dépendent des services que nous fournissons. Apprenez à identifier les services susceptibles d'être internalisés et les étapes à suivre pour ce faire. Utilisez la nouvelle boîte à outils du SCFP intitulée Ramenons nos emplois à l'interne - Mettons fin à la sous-traitance.

6. Introduction aux pensions (spécifique à OMERS) – 60 places

Cet atelier présente aux membres du SCFP l'*Ontario Municipal Employees' Retirement System (OMERS)*, depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, et explore les raisons pour lesquelles la gouvernance des pensions reste une question syndicale cruciale. Les participant(e)s passeront en revue l'histoire d'OMERS, y compris les principales interventions du gouvernement, les changements législatifs et les luttes importantes menées par les membres et les syndicats pour défendre les prestations, l'indexation et la gouvernance conjointe.

Le cours se penche sur la façon dont OMERS est géré de nos jours, décrit les changements récents et proposés par le gouvernement et aborde les préoccupations liées au rendement des investissements, à la responsabilité et à la prise de décision. Par le biais de discussions et d'exemples, les participant(e)s acquerront les connaissances et la confiance nécessaires pour comprendre les questions relatives aux pensions, les expliquer à d'autres et s'engager dans une action collective afin de protéger un régime de retraite à prestations déterminées solide et axé sur les membres.

7. Lutter contre le racisme au travail – 30 places

Cet atelier traite du racisme au travail et de votre rôle en tant que membre pour le combattre.

8. Ce que vous devez savoir sur l'arbitrage – 30 places

Bien que la plupart des griefs soient réglés, certains font l'objet d'un arbitrage.

Découvrez le processus d'arbitrage, les conditions, les règlements à l'amiable et le rôle du(de la) délégué(e) syndical(e) avant et pendant l'arbitrage.

REMARQUE : Veuillez apporter votre convention collective à l'atelier.

9. SS - Prévention de la violence – 30 places

Ce module examine les facteurs de risque qui conduisent à la violence en milieu de travail et les obligations de l'employeur lorsqu'il s'agit de protéger les travailleuses et travailleurs contre l'exposition à la violence et les blessures qu'elle cause pendant le travail. Nous examinons la législation pertinente en matière de santé et sécurité et commençons à élaborer des stratégies pour rendre nos lieux de travail plus sûrs.

10. SS - Charge de travail et surmenage – 30 places

Plus les employeurs réduisent leurs ressources, plus ils attendent des travailleuses et travailleurs qu'ils(elles) en fassent plus avec moins. Ce module examine la charge de travail, les causes et les effets du surmenage, ainsi que les stratégies permettant de surmonter la charge de travail toujours plus lourde qui nuit non seulement à notre santé au travail, mais aussi à nos relations en dehors du travail.